

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Février 2018 / N°116

LE MOT DU MAIRE

En ce moment, vous pouvez constater une intervention sur l'éclairage public de notre village. Nous avons dû décider le remplacement d'environ 40 lampes alors que ce n'était pas prévu. En effet, comme presque toutes les communes de Haute-Loire nous avons adhéré à un schéma informatique de gestion pour l'éclairage public qui consiste à numériser tous nos points lumineux et à les numéroter ce qui permet de demander les interventions de l'Entreprise Electrique directement par internet. Nous conservons néanmoins la possibilité de demander l'intervention dès que sept points lumineux sont défectueux. Pour éviter les frais de déplacement, mais aussi pour raccourcir les délais, nous mutualisons ces interventions avec les communes de Torsiac et de Grenier-Montgon, ce qui se fera dorénavant automatiquement. Lors de la préparation de ces travaux, il a été constaté que 39 lampes au mercure datant de 1973 ne pouvaient plus être remplacées du fait de leur obsolescence. A la commande, de nouvelles contraintes sont également apparues : nous étions habitués à nos vitres jaunes, or elles ne se fabriquent plus, les nouvelles lanternes ont donc des vitres blanches. De plus l'éclairage par lampes au sodium qui concernent les autres lampes en fonctionnement n'a que peu d'avenir en rapport de la montée en puissance de l'éclairage LED. Il aurait été inopportun de dépenser près de 25 000 € pour des lampes devenant obsolètes très rapidement. Nous avons donc franchi le pas vers un nouvel éclairage qui devrait nous permettre de réduire de plus de moitié la consommation de nos lampes changées, je peux comprendre l'étonnement de certains, tant les habitudes ont la vie dure. Même dans un village avec une riche et ancienne histoire, le modernisme peut frapper à la porte et s'imposer à nous.



Axe Allagnon

De nouveaux panneaux viennent d'être installés sur le site des Trois Eaux, chemin de Longchamp. Ils font partie d'une opération portée par l'agence de l'Eau et le SIGAL sur la mise en valeur des actions autour de l'Allagnon. Ils sont implantés de Ferrières Saint Mary jusqu'à Lempdes sur Allagnon. En ce qui nous concerne nous avons tenu à nous appuyer sur le Chemin de Blesle à Chambezon que vous êtes nombreux à emprunter pour randonner et qui fait partie de l'histoire de notre territoire comme étant la voie la plus ancienne en regard de la route de la vallée qui s'est construite bien plus tard. Ainsi



le site des Trois Eaux constitue le point de départ, puis vous traversez la commune de Torsiac entre Brugeilles et Lanau avant de grimper vers Chambezon par la commune de Léotoing. Du travail de défrichage et de débroussaillage a eu lieu à l'automne pour dégager des aires d'accueil et des points de vue comme celui qui permet de dominer le château de Torsiac face au château de Léotoing. Un autre panneau se trouve sur la Sianne près de la pilière du ruisseau de Ferrières. Bonne promenade.

Note aux agriculteurs

Vous venez d'être ou vous serez prochainement destinataires d'un questionnaire venant de l'intercommunalité au

sujet de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. C'est une enquête sur votre exploitation qui est destinée à préparer le volet agricole de ce document au niveau du plan d'aménagement de développement durable et sur les futurs zonages, il est donc important que vous renseigniez ce document.

Permanences assistante sociale

Les permanences auront lieu les 2 et 16 février, les 2, 9, 16, 23 et 30 mars salle du 1^{er} étage de la mairie. Pas de permanences les 9 et 23 février. Vous pouvez joindre le secrétariat au 04.71.50.34.55.

Sictom

Afin de maîtriser chaque année un peu plus les coûts, plusieurs communes ont vu leur fréquence de collecte ramenée à une tournée hebdomadaire. Cette optimisation des circuits s'est traduite par un budget sans augmentation. Le budget 2018 sera lui aussi reconduit sans augmentation. Le Sictom a trois objectifs : réduire de 10% les déchets ménagers entre 2010 et 2020, porter à 50% le taux de valorisation matière, d'engager des entreprises dans une démarche d'économie circulaire. Le compostage est un geste pratiqué sur la commune de Blesle, 21,13% des foyers sont équipés de composteurs ce qui représente environ 10 tonnes de déchets évités. Une étude sera faite avec la municipalité pour l'installation de composteurs dans les quartiers où cela est possible. A Blesle, sont collectées par an : 136 tonnes d'ordures ménagères, 39 tonnes de collecte sélective dont 34 tonnes sont recyclées, 27 tonnes de verre dont 57 934 bouteilles de 75cl qui sont recyclées. Le Sictom met gratuitement à la disposition des associations qui organisent régulièrement des manifestations des gobelets réutilisables. Pour tout renseignement appelez le : 04.71.50.32.92.

Le Tambour de Blesle

AAPPMA

Comme chaque année l'AAPPMA de Blesle organise son repas de tripes. Celui-ci aura lieu le samedi 10 février 2018 à 8h30 au Bar de la Tour. Nous rappelons que celui-ci est gratuit pour tous les pêcheurs membres de notre AAPPMA. Pour les inscriptions appeler au 06.76.72.91.84 ou au 04.71.76.22.97 avant le 8 février 2018.

APE



Ce dimanche 28 janvier, l'Association des Parents d'Elèves de Blesle organisait son traditionnel loto qui a rassemblé près de 220 personnes. Les principaux lots ont été remportés par M. Mi (l'enceinte Bluetooth), Mme Tranchessec (l'hoverboard), Alicia Glaise (la brouette garnie), Mme Barbara Chaillot (le spectacle au cabaret au Garden Palace). Le plus chanceux des gagnants est Edgar Boyer en remportant le repas spectacle au cabaret le Garden Palace ainsi que le séjour en lodge au Pal. La tombola a aussi fait des heureux. Ghyslaine Lauraire est repartie avec le panier garni, Maxime Boyer a remporté la rosette et Emma Rambaud le service à vaisselle. Les bénéficiaires de cette manifestation seront reversés à l'école primaire pour financer les sorties scolaires ainsi qu'au collège pour leur voyage en Espagne. Certains élèves n'ont pas encore rendu les cartons de loto que nous leur avons confiés. Merci de bien vouloir les déposer dans la boîte aux lettres de l'APE située dans la cour de l'école primaire. L'APE remercie toutes les personnes, dont les parents d'élèves, qui ont participé à cette manifestation, les bénévoles qui ont aidé à l'installation et au rangement de la salle ainsi que les commerçants et donateurs de lots. L'APE vous donne rendez-vous le 1^{er} mai pour la vente de plants de légumes, de fleurs et de muguet.

Voyage du club du Massadou

Le dimanche 8 avril, le club se déplacera au Garden Palace, près de Clermont-Ferrand, pour un déjeuner-spectacle. Il s'agit du Cabaret Music-Hall d'Auvergne : danseuses, effeuilleuses, chanteuses, illusionnistes, transformistes, humoristes, ventriloques etc. il y en aura pour tous les goûts ! Tout cela accompagné d'un menu festif ! Nous vous proposons de nous accompagner, selon les places disponibles, pour cela, merci de bien vouloir vous inscrire, avant la fin du mois de février, auprès

de : Jeannette Roddier : 04.71.76.25.00 ou de Fernande Chassan : 04.71.76.24.51. Tous les renseignements vous seront alors donnés.

AVVA

La 1^{ère} Réunion 2018 de l'AVVA, le mercredi 10 janvier



au siège de l'Association a réuni une vingtaine d'adhérents, associations, particuliers et nouveaux venus, le thème principal de cette réunion était : La Fête de la nature 2018 du 23 au 27 mai. Toutes les idées sont attendues pour l'organisation que nous concentreront

sur les 25, 26 et 27 mai dans la Vallée de l'Alagnon. Les idées qui ont été soumises sont les suivantes : Atelier cueillette et cuisine des plantes et fleurs avec Guy Lalière à La Bougnate, sortie les marais de Lorlanges site Natura 2000 avec le CEN, Pampa Haut Allier et Fréquence Grenouille, balade avec Barbara du Smat site Natura 2000 Vallée Alagnon, Observation du ciel et des étoiles avec l'Association Savoir pour Tous, Opale Coaching et handy chien. Le thème de la Fête de la Nature 2018 : 23-27 mai / Voir l'invisible : La nature offre à observer une diversité d'êtres souvent discrets, des formes insolites, des éléments minuscules, des détails dignes d'un orfèvre... à qui sait regarder... Arbres morts, litières forestières, mares et ornières, rivages et estran, coins de nature urbains, micro milieux naturels... présentent une vie grouillante et extraordinaire peuplée d'espèces encore plus incroyables à côté desquels beaucoup passent sans les voir. La nature offre aussi des atmosphères inhabituelles dès que les activités humaines cessent : aube ou crépuscule, entre chien et loup quand le sauvage s'anime, ambiances sous terre et sous mer désorientantes, atmosphères des forêts anciennes, de la canopée ou des rivières sauvages... Beaucoup d'aspects de la nature ne sont pas perceptibles au premier regard. Il est souvent nécessaire de chercher, d'observer, de prendre le temps, d'attendre, de se lever tôt, de se coucher tard, d'oser sortir des sentiers battus... et de se faire guider par ceux qui connaissent et préservent toutes ces merveilles. La Fête de la Nature 2018 propose de faire changer les regards. A vous de les guider ! Après la réunion nous partageons la Galette des rois et le verre de l'amitié dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Saint Valentin

Le 14 février La Bougnate vous propose un dîner aux chandelles. Menu dégustation : Ravioles de homard aux cèpes, Filet de Turbot légumes d'hiver, Volaille fermière label rouge farcie aux champignons des bois, Sablé surprise et chocolat à partager Menu à 45 € par personne, menu au champagne (1/2 bouteille par personne) : 70 €. Réservations : contact@labougnate.fr ou 04.71.76.29.30.

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle de conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15. **Banque alimentaire** : mercredis 3,17 et 31 janvier de 18 à 19h, château des Mercœur.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : Grenier Montgon (Eglise Saint-Grégoire) : dimanche 4 février, dimanche 4 mars (11h) Blesle (Maison paroissiale) : dimanches 11, 18 et 25 (11h), mercredi 14 février (18h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Médecin** : 04.71.76.23.14 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 **Samu** : 15

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.97.49